

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 13

Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 17h39, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est rassemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 28/1234 :

Bois d'Olives - Convention de mise à disposition du terrain cadastré section IE n°29 partie par la Commune de Saint-Pierre à l'Association Jeunesse Sportive Bois d'Olives pour la réalisation d'un jardin de formation - Fixation du droit d'occupation

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FERDE Thérèse (par Monsieur MINATCHY Mariot), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Monsieur DAMOUR Kichena), NASSIBOU Guilaine (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Madame PAPY Anne Marie), HOARAU Berthe Denise (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Monsieur DIJOUX Stéphan), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame).

ABSENTS :

MM. AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, BELLON Stéphen.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité que la séance se tienne à huis clos par nécessité d'ordre public.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 11 septembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 août 2023.



Michel FONTAINE

Affaire n°28/1234 : Bois d'Olives - Convention de mise à disposition du terrain cadastré section IE n°29 partie par la Commune de Saint-Pierre à l'Association Jeunesse Sportive Bois d'Olives pour la réalisation d'un jardin de formation - Fixation du droit d'occupation.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre d'actions d'insertion sur le secteur de Bois d'Olives, l'Association Jeunesse Sportive Bois d'Olives a présenté une opération de jardin de formation. Ce projet est soutenu par le Département de la Réunion. Ce jardin de formation vise à :

- Assurer un parcours d'insertion de 10 PEC (Parcours Emploi Compétence),
- Former les habitants, les associations et les jeunes en milieu scolaire sur les techniques agricoles et culturelles,
- Recréer la biodiversité à Bois d'Olives,
- Promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire dans le cadre du PIA de Bois d'Olives (Programme d'Investissement d'Avenir).

Compte tenu de l'intérêt social, solidaire, économique et d'insertion que représente cette action sur Bois d'Olives,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition au profit de l'Association Jeunesse Sportive Bois d'Olives Association loi 1901 publiée au J.O le 20/12/2022 (n° SIRET 808 489 447 00017) – adresse du Siège Social : 2d Rue du Dispensaire Bois d'Olives 97432 Ravine des Cabris, représentée par son Président en exercice Mr INCAYA Lucien Yvon, dont les principaux termes sont les suivants :

Désignation du bien :

Référence cadastrale	Surface cadastrale	Adresse
Section IE n°29 partie Domaine privé de la Commune	3000 m ² environ	17, Chemin de la Sabrap de Bois d'Olives 97432 Ravine des Cabris

- **caractères de la convention** : administratif, temporaire, précaire et révocable
- **durée** : Un (1) an, renouvelable une fois tacitement pour la même durée
- **dénonciation** : à tout moment avec un préavis d'un mois (1) par l'une ou l'autre des parties
- **destination des lieux** : création d'un jardin de formation
- **charges** : l'Association aura à ses frais et charges de respecter :
 - la réglementation en matière de sécurité et celle des établissements ou site recevant du public.
 - les procédures réglementaires administratives et environnementales liées à l'utilisation du site.
 - La présentation du bilan d'activités à la Collectivité, à l'issue de la première année.
 - La Commune procédera pour sa part, dans le cadre de cette opération à quelques aménagements (terrassement, clôture du site, muret en moellon, réalisation d'un kiosque).
- **De FIXER** le droit d'occupation à titre gratuit

Les autres clauses sont relatées dans le projet de convention ci-annexé.

- **DE L'AUTORISER à SIGNER** tous documents liés à cette affaire notamment la convention de mise à disposition ci-annexée.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

